

Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	Département d'histoire
HST 434 – Histoire sociale de l’Afrique de l’Ouest Préalable : 24 cr. en histoire (3 crédits) Hiver 2013		
Professeur : Patrick Dramé Téléphone : (819) 821-8000 poste 65419		Bureau : A5-504 Courriel : patrick.drame@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Comprendre les pratiques sociales, la structure des sociétés et leur évolution de 1800 à nos jours. Se familiariser à l’analyse critique des cadres juridiques, religieux et économiques qui structurent les sociétés africaines. Acquérir des connaissances méthodologiques relatives à l’étude des sociétés de l’Ouest africain.

CONTENU

Les catégories sociales, les minorités et les relations de genres. L’individu, la communauté et l’autorité. Les répercussions sociales des colonialismes. Mouvements de résistances aux États. Les systèmes éducatifs. La vie religieuse en particulier l’Islam et l’animisme. Les cultures urbaines. Les enjeux de société à la lumière du contexte local et international.

CALENDRIER DU COURS

15 janvier	Présentation du syllabus Activité de démarrage Introduction à l’histoire des sociétés ouest-africaines
22 janvier	Pouvoirs, structures et catégories sociales
29 janvier	Histoire et mémoire de l’esclavage et de la marginalité
5 février	L’identité ancestrale et ses fondements
12 février	Sociétés africaines en situation coloniale
19 février	Systèmes et formes d’éducation : permanences et mutations
26 février	Examen de mi-session
5 mars	Semaine de relâche

12 mars	Condition féminine et rapports de genre
19 mars	Mouvements sociaux, conflits et résistances aux États
26 mars	L’Islam en Afrique de l’Ouest : trajectoires et particularismes
2 avril	Sous-développement et dynamiques migratoires
9 avril	Les identités africaines : constructions, négociations et conflits - Conférence de Pascal Scallon-Chouinard sur Amadou Hampâté Bâ [14 h 45 à 15 h 50]
16 avril	Cultures urbaines
23 avril	Examen final

MÉTHODOLOGIE

Il s’agit d’un cours d’analyse visant à amener les étudiantes et étudiants à acquérir des connaissances approfondies sur les sociétés africaines et leurs évolutions depuis le début du 19^{ème} siècle. La formule pédagogique choisie est celle d’un cours magistral incluant l’analyse de sources, de textes, de discours, d’images et de documents audiovisuels. Les étudiants et étudiantes sont invités à participer activement aux discussions et échanges qui occuperont une place importante dans le cours.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Un recueil de textes est disponible au service de photocopie (Local A4-151 de la FLSH).
- Un certain nombre d’ouvrages essentiels au cours sont placés à la réserve du cours HST 434 à la bibliothèque des sciences humaines de l’Université de Sherbrooke.
- Pour le compte rendu de lecture, l’ouvrage de Chinua Achebé, *Le monde s’effondre*, Paris, Présence africaine, 1973, 254 pages est disponible en mode pdf dans Moodle.
- Le site de la chaire Lucienne-Cnockaert en *histoire de l’Europe et de l’Afrique* comporte des ressources audiovisuelles et bibliographiques pertinentes : voir : <http://pages.usherbrooke.ca/lucienne-cnockaert/>
- Des documentaires, reportages, articles et autres textes relatifs au cours HST 434 sont aussi consultables dans Moodle. Les étudiants et étudiantes sont invités à consulter les articles en vue de se préparer aux discussions en classe.

ÉVALUATION

Nature de l'activité évaluée	Pondération	Date de remise
Un examen de mi-session	25 %	26 février 2013
Compte rendu de lecture	20 %	12 mars 2013
Un travail de recherche	30 %	16 avril 2013
Un examen de fin de session	25 %	23 avril 2013

Deux examens : (mi-session et fin de session)

Dans le courant de la session, les étudiants et étudiantes subiront deux examens (mi-session et fin de session) qui porteront sur la matière vue en classe. Ces deux examens se dérouleront en classe sans notes de cours.

• Examen de mi-session

L'examen de fin de session se déroulera en classe, sans notes de cours. Les étudiants et étudiantes se verront proposer trois questions de dissertation et deux courts textes (sources) à commenter. Ils devront choisir de traiter **deux questions** de dissertation et de commenter **un** des deux courts textes. L'examen de mi-session portera sur la matière vue en classe du 15 janvier au 19 février 2013. La taille des réponses et leurs formes seront précisées avant la tenue de l'examen. Un document portant sur la pondération de l'examen sera remis aux étudiantes et étudiants en même temps que les questions d'examen.

• Examen de fin de session

L'examen de fin de session se déroulera en classe, sans notes de cours. Il durera 3 heures et portera sur la matière vue en classe de la semaine du 12 mars au dernier cours de la session. Les étudiants et étudiantes se verront proposer trois questions de dissertation et deux courts textes aux choix à commenter. Ils devront choisir de traiter **deux questions** de dissertation et de commenter **un** des deux courts textes. Le volume des dissertations et leurs formes seront précisés avant la tenue de l'examen.

• Compte rendu de lecture

Les étudiants et étudiantes devront lire et résumer l'ouvrage de Chinua ACHEBÉ, *Le monde s'effondre*, Paris : Présence africaine, 1973, 254 pages. Le résumé ne devra pas dépasser 5 pages en Times New Roman, 12 points, interligne 1.50 cm. Il doit comporter une brève présentation de l'auteur, de la nature de son livre et de la problématique d'ensemble adoptée. Il s'agira aussi de résumer les faits saillants de l'ouvrage.

• Un travail pratique ou activité de recherche

Le travail de recherche devra compter un maximum de 12 à 15 pages avec un interligne 1, 50 cm, en Times new Roman, 12 points et justifié. Ce travail sera construit autour de trois axes : *Introduction* (Mise en contexte et explication du sujet, problématisation/hypothèses et bref énoncé du plan), *Développement* (Analyser votre sujet en suivant un plan structuré en 2, 3 ou 4 parties) et enfin *Conclusion* (Résumé

rapide, synthèse et perspectives). Le travail pratique doit comporter une bibliographie sélective (environ 3 livres et 4 articles) et des notes de bas de page. Les étudiants et étudiantes sont invités à rencontrer le professeur (très tôt durant la session) en vue de déterminer ensemble un sujet, une problématique, un plan et établir une bibliographie adéquate.

Le sujet du travail de recherche doit porter sur :

- 1- les questions d'identité, de mémoire ou de représentation
- 2- Un pays présentant un intérêt particulier pour le cours
- 3- Un phénomène culturel particulier
- 4- Un phénomène religieux, social, économique ou militaire.
- 5- Une théorie présentant un intérêt pour la matière vue en cours
- 6- Une étude de cas pertinente en lien avec le cours
- 7- Une œuvre relevant d'une des problématiques discutées ou analysées en classe.
- 8- Un sujet de votre choix à condition qu'il soit en lien direct avec le cours
- 9- Une étude de cas sur les marginaux, les minorités, le genre, l'art, la littérature et la culture.

Nota Bene :

(1) Une liste de thèmes de recherche sera présentée aux étudiants et étudiantes lors de la troisième semaine de cours, soit le 29 janvier 2013.

(2) **Politique concernant la remise des travaux** : Pour chaque jour de **retard de remise des travaux** (examens, compte rendu de lecture et travail pratique), **5 % seront retranchés de la note initiale**. Les étudiants et étudiantes doivent rendre l'ensemble des travaux en vue de valider leurs examens.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Examens de session

Capacités d'analyse et de synthèse, précision de l'argumentaire, cohérence, respect des règles de syntaxe et d'orthographe, clarté de la langue, utilisation du contenu du cours et des articles du recueil de textes et ceux placés dans Moodle. Respect d'un plan cohérent et du nombre de pages autorisé.

Compte rendu de livre

Exactitude des propos et bonne compréhension du contenu du livre. Identification de la problématique dégagée par l'auteur. Respect des règles de syntaxe et d'orthographe ; clarté de la langue. Capacité d'analyse et de synthèse. Qualité générale du résumé des faits saillants de l'article. Respect du nombre de pages autorisé. Utilisation de notes en bas de pages pour référer au livre.

Travail de recherche

Qualité de l'introduction (pertinence de la mise en contexte, de l'objet d'étude et de la problématique). Structure et Analyse (pertinence du plan proposé, articulation des thèmes et sous thèmes, style, idées, argumentation). Bibliographie (utilisation de la bibliographie, valeur et précision des sources, pertinence des informations). Utilisation judicieuse des notes en bas de pages. Respect du nombre de pages autorisé. Les fautes de langue et le manquement à l'honnêteté intellectuelle seront pénalisés (propos mensongers, diffamation, plagiat, etc.). Le travail de recherche dont le volume sera compris entre 12 et 15 pages (Times New Roman, 12 pts), doit être dactylographié à interligne 1,5 cm et selon la méthodologie de

présentation des travaux universitaires. Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies aux adresses suivantes :

Considérations sur l'évaluation :

Clarté et précision du plan; pertinence des énoncés; originalité de l'approche; respect des règles de syntaxe et orthographe; bibliographie adéquate et riche. Les travaux, entre 12 et 15 pages, doivent être dactylographiés à interligne 1, 50 cm selon la méthodologie de présentation des travaux universitaires.

Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies aux adresses suivantes :

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_bibliographies.pdf

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_references_notes_bas_pages.pdf

IMPORTANT 1: (Pondération syntaxe/orthographe et qualité de la langue)

Le respect des règles de syntaxe et d'orthographe et la clarté de la langue sont des éléments qui sont pris en compte dans l'évaluation des travaux des étudiantes et des étudiants. Le respect des règles de syntaxe et d'orthographe et la clarté de la langue seront pondérés à **5 % pour les examens de mi-session et de fin de session** et à **10 % pour le compte rendu de lecture et le travail pratique ou activité de recherche.**

LE PLAGIAT SOUS TOUTES SES FORMES SERA SANCTIONNÉ, CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DES ÉTUDES.

Le plagiat, c'est :

- copier une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source;
- reproduire des dessins, des photographies, des graphiques, des données, etc. sans en préciser la provenance;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur en omettant d'en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte sans en mentionner l'origine;
- acheter un travail sur le web ou ailleurs;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).

BIBLIOGRAPHIE (remise en classe)